



JOURNÉE DE TRAVAIL COLLABORATIF

Engager collectivement un plan d'actions pour la filière photovoltaïque française

Mardi 18 septembre - ADEME Valbonne

**INSCRIPTIONS JUSQU'AU
07 SEPTEMBRE 2018**

PROGRAMME

8h30

Café de bienvenue

9h00

Introduction et contexte

9h15

Etat des lieux
et attente des acteurs

10h30

Pause

10h45

Ateliers collaboratifs
(locaux de l'Ecole des Mines)

12h45

Déjeuner

14h15

Ateliers collaboratifs
(locaux de l'Ecole des Mines)

16h15

Pause

16h30

Restitutions des ateliers
et conclusion

17h30

Fin de la journée

RENDEZ-VOUS A L'ADEME
500 route des Lucioles
06560 VALBONNE



Dans un contexte français très dynamique lié aux ambitions de la programmation pluriannuelle de l'énergie et dans le prolongement de la mobilisation "Place Au Soleil" du gouvernement, l'ADEME actualise sa **feuille de route stratégique** sur le photovoltaïque.

Au-delà des objectifs énergétiques de la loi de transition énergétique, l'ADEME souhaite identifier les priorités technologiques et les actions plus transversales à mener afin de **soutenir la filière industrielle française** confrontée à une concurrence mondiale accrue.

Dans cet objectif, **l'ADEME invite les professionnels dans sa réflexion** afin de définir collectivement, lors d'une journée de travail collaboratif, un plan d'actions opérationnelles portant sur les thématiques suivantes (déclinées en ateliers) :

Atelier 1 - Analyser la chaîne de valeur pour un positionnement stratégique

Atelier 2 - Investir le bâtiment de façon qualitative et architecturale

Atelier 3 - Se démarquer grâce à l'excellence environnementale

Atelier 4 - Impulser les bonnes pratiques de la filière agrivoltaïque

Atelier 5 - Accentuer communication et qualité pour une meilleure appropriation

Chaque participant aura **l'opportunité d'apporter sa contribution dans 2 ateliers** afin de formuler sa vision et son analyse de ces thématiques de travail ainsi que ses attentes et les solutions qu'il estime nécessaires de mettre en œuvre pour améliorer le positionnement de la filière photovoltaïque française.

Le plan d'actions qui sera ainsi obtenu doit pouvoir être **porté conjointement par l'ADEME et les acteurs de la filière**. Il sera ainsi complémentaire à la stratégie des pouvoirs publics et aux mesures qui sont engagées par le gouvernement grâce à la mobilisation "Place au Soleil".

Inscriptions et choix des ateliers :

<https://response.questback.com/ademe/hbwflop0v>



JOURNÉE DE TRAVAIL COLLABORATIF

Mardi 18 septembre 2018

ADEME Valbonne



Engager collectivement un plan d'actions pour la filière photovoltaïque française

THEMATIQUES DES ATELIERS

ATELIER 1

Analyser la chaîne de valeur pour un positionnement stratégique

OBJECTIFS

Cet atelier doit porter un regard critique sur l'ensemble de la filière photovoltaïque afin d'identifier, en premier lieu, ses points forts et ses atouts potentiels au regard du contexte national et mondial. L'étude de la filière sera déclinée de l'amont à l'aval, en fonction de la technologie photovoltaïque utilisée, du type d'application et du mode de valorisation de l'électricité produite. Une analyse de cette chaîne de valeur sera ainsi réalisée afin de définir les objectifs prioritaires pour chaque segment à fort potentiel et d'identifier les moyens à mettre en place permettant de les atteindre pour assurer un positionnement pérenne de la filière française.

LOCAUX
ECOLE DES MINES

SALLE DE REUNION
N°R014 - Bâtiment I

Investir le bâtiment de façon qualitative et architecturale

OBJECTIFS

Aujourd'hui, l'Europe prend le relais de l'incitation française sur le BIPV en positionnant ces systèmes comme une des cinq priorités stratégiques de recherche du SET PLAN sur le photovoltaïque. Au regard du contexte technique, réglementaire et assurantiel spécifique de la France, les applications du photovoltaïque dans le bâtiment se confrontent à un jeu important d'acteurs, aux compétences techniques et perceptions variées, ayant des objectifs parfois contradictoires. Afin d'améliorer le déploiement du photovoltaïque dans le bâtiment sans remettre en cause notre patrimoine, cet atelier doit permettre de dresser un panorama des attentes de ces acteurs multiples et des potentielles différences de perception d'un acteur à l'autre. Ce travail doit ensuite permettre d'identifier les actions d'une stratégie permettant au photovoltaïque d'investir le bâtiment (couverture, fenêtres, façades, bardages...) de façon qualitative et architecturale en répondant au mieux aux besoins de l'ensemble des acteurs concernés, sur les plans esthétique, technique et juridique.

ATELIER 2

LOCAUX
ECOLE DES MINES

SALLE DE REUNION
N°R015 - Bâtiment I

ADEME - 500 route des lucioles - 06 560 VALBONNE

Contact organisation : evenement-solaire-PV@ademe.fr

Contact technique : celine.mehl@ademe.fr

ATELIER 3

Se démarquer grâce à l'excellence environnementale

OBJECTIFS

Un des vecteurs de positionnement de la filière française et européenne face à la concurrence mondiale est la promotion d'une excellence environnementale des systèmes photovoltaïques grâce à des dispositifs sérieux et cadrés. Aujourd'hui, des études de faisabilité ont été lancées par la Commission Européenne pour évaluer la faisabilité d'un EcoDesign ou d'un EcoLabel dans le domaine photovoltaïque. Dans ce contexte et dans l'attente de ces évolutions, cet atelier doit permettre de déterminer et de quantifier les améliorations environnementales pouvant être mises en place à court (2 ans), moyen (5 ans) et long terme (10 ans) sur un périmètre d'application préalablement défini (modules, onduleurs et/ou systèmes). Pour répondre à ces objectifs, des réflexions devront également être menées pour identifier les moyens et les outils les plus appropriés permettant d'aboutir à des systèmes photovoltaïques plus vertueux sur l'ensemble de leur cycle de vie (du choix des matières premières au recyclage des produits).

LOCAUX
ECOLE DES MINES

SALLE DE REUNION
N°R016 - Bâtiment I

Impulser les bonnes pratiques de la filière agrivoltaïque

OBJECTIFS

La nécessité du développement des énergies renouvelables au sein du secteur agricole est une ambition partagée pour atteindre les objectifs fixés par la loi de transition énergétique. A cet effet, le photovoltaïque souhaite désormais investir les terres agricoles grâce à la filière agrivoltaïque. Cette nouvelle filière, induisant le couplage d'une production photovoltaïque secondaire à une production agricole primaire, est encore en attente de retours d'expérience. Afin d'aider au développement de cette filière d'innovations sans entraîner de conflits d'usage des sols et en tenant compte des potentiels impacts sur le réseau électrique, cet atelier se propose de travailler conjointement à l'élaboration d'une vision de ce secteur à un horizon temporel de 5 ans afin de définir les actions à mener et les bonnes pratiques à encourager.

ATELIER 4

LOCAUX
ECOLE DES MINES

SALLE DE REUNION
N°R017 - Bâtiment I

ATELIER 5

Accentuer communication et qualité pour une meilleure appropriation

OBJECTIFS

L'électricité solaire photovoltaïque bénéficie, de façon générale, d'une bonne image auprès des Français. Néanmoins, face à l'éco-délinquance, aux idées reçues, aux difficultés d'assurabilité des professionnels et aux impacts potentiels sur les territoires, la mise en place de leviers transversaux est encore nécessaire pour permettre un déploiement massif et qualitatif de cette énergie. Cet atelier est ainsi dédié à l'identification de nouvelles actions permettant de renforcer la communication et le partage d'informations (pour le grand public comme pour les professionnels ou les collectivités), la qualité des installations (en améliorant la reconnaissance des professionnels grâce aux formations et qualifications, aux assurances, à la normalisation...) et ainsi, l'appropriation par les territoires (en tenant compte notamment des sciences humaines et de la nécessité d'une intégration territoriale et paysagère).

LOCAUX
ECOLE DES MINES

SALLE DE REUNION
RDC Bâtiment H